



2018 DFPE 123 M Subvention (1 939 685 €), à seize associations, conventions et avenants à conventions pour la gestion de seize lieux d'accueils enfants parents à Paris et financement des LAEP de la Caisse d'Allocations Familiales dans les centres sociaux.

PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

À ce jour, Paris compte seize lieux d'accueil enfants parents (LAEP) cofinancés par la Ville de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales. Ce dispositif désigne des lieux, accessibles à tous, anonymes et sans rendez-vous. Ces lieux sont ouverts aux enfants de 0 à 4 ans, parfois jusqu'à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent. Ils constituent des espaces de socialisation des enfants et d'écoute, de parole et de réassurance des parents.

Il vous est proposé d'attribuer, pour 2018, une subvention d'un montant de 1 939 685 € pour l'action des seize partenaires associatifs gérant les lieux d'accueil enfants parents suivants :

- L'association « CASP » (Centre d'Action Sociale Protestant) pour le LAEP situé 60, rue Greneta (2^e) – 104 234 €
- La « Fondation de Rothschild » pour le LAEP situé 4/7, square Dunois (13^e) – 177 252 €
- L'association « Parler à d'autres » pour le LAEP situé 5, rue de la Boule Rouge (9^e) – 115 505 €
- L'association « Consultation et Lieu d'Accueil Psychanalytique » (CLAP) pour le LAEP situé 24, passage Raguinot (12^e) – 83 217 €
- L'association « L'Arbre Bleu » pour le LAEP situé 52, rue Polonceau (18^e) – 152 064 €
- L'association « École des Parents et des Éducateurs » d'Île-de-France pour le LAEP situé 164, boulevard Voltaire (11^e) – 138 392 €
- L'association « Œuvre de Secours aux Enfants » pour le LAEP situé 83, rue Julien Lacroix (20^e) - 187 632 €
- L'association « Les Équipes d'Amitié » pour le LAEP situé 17, rue de l'Échiquier (10^e) - 91 277 €
- L'association « De l'Infans à L'Enfant » pour le LAEP situé 48 bis, rue Boinod (18^e) – 142 366 €
- L'association « Coopération féminine » pour le LAEP situé 81, rue des Vignoles (20^e) – 16 400 €
- L'association « Estrelia » pour les LAEP situés 8/10, rue Perdonnet (10^e) et 5, place du Maroc (19^e) – 244 226 €
- L'association « Petite Enfance et Parentalité, La Maison Verte » pour le LAEP située 13, rue Meilhac (15^e) – 176 500 €
- L'association « I.R.A.E.C. » (Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple) pour le LAEP située 41, rue Joseph de Maistre (18^e) – 210 000 €
- L'association « Crescendo », pour les LAEP mobiles situés dans les crèches « La Maison de Gavroche » (19^e) et « La Souris Verte » (15^e) – 32 800 €
- L'association « APASO » (Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation) pour le LAEP situé 15, rue des Mariniers (14^e) – 53 300 €
- L'association « Carrefour 14 » (Centre social Didot) pour le LAEP situé 15, rue des Mariniers (14^e) – 2 520 €

Le développement du réseau parisien des LAEP est une priorité partagée par la CAF et la Ville de Paris, qui ont pris en la matière des engagements forts dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). La CAF cofinçant l'ensemble des LAEP soutenus par la Ville, il est proposé que la Ville soutienne les 7 LAEP portés par la CAF et situés en centre social, par le biais d'une participation financière de 12 000 €.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris